

UNIMAIR



Numéro 65

Novembre 2012

Sommaire

- ◆ Editorial 1
- ◆ Fiscalité, finances 2
- ◆ Une proposition d'Erik Pilardeau 3
- ◆ Notre Commune du mois 4-5
- ◆ Économies d'énergie 6
- ◆ Communes et débardage 7-8
- ◆ Notre fiche technique :
Les emplois d'avenir 9-10

Electrolux

Le plus insupportable, la brutalité de la décision : on ferme. Le jour J, on espérait encore, le jour J+1, c'est le coup de poignard dans le dos à un site industriel de réputation internationale.

Immédiatement, par la voix de sa Présidente, Unimair a manifesté sa solidarité à la municipalité revinoise et à son Maire nouvellement élu, Alain Roy. Aux travailleurs aussi, à leurs familles, aux représentants du personnel. Dans toute la Vallée, de Sedan à Charleville-Mézières et à Givet, une fois de plus, les Ardennais vont devoir s'unir contre l'inacceptable. Il doit ne manquer aucun Élu dans cette lutte qui s'annonce. Unimair pour sa part, participera à ce rassemblement.



Éditorial

Les États généraux de la démocratie territoriale viennent d'être organisés par le Sénat.

Des élus de tous bords, venant de tous les départements, se sont rassemblés pour faire part de leurs souhaits concernant la nouvelle étape de décentralisation. Chacun a pu librement s'exprimer sur ses attentes. Cette marque d'écoute et de considération mérite d'être appréciée. Les élus locaux ont été tellement, et injustement, pointés du doigt ces dernières années que le rétablissement de la confiance entre l'Etat et les collectivités constitue un préalable nécessaire.

Les élus attendent de ce nouvel Acte de décentralisation un profond renforcement de la capacité d'initiative des collectivités territoriales.

Il faut aussi clarifier les relations entre les différents niveaux de collectivités, mutualiser les ressources et supprimer les doublons. Nos concitoyens ne comprennent pas toujours notre organisation territoriale, souvent ils ne savent pas précisément qui fait quoi, cela mérite d'être clarifié, cela doit aussi apporter plus d'efficacité.

Mais cette réforme ne doit pas constituer pour l'État un prétexte pour se défausser de responsabilités qu'il n'est plus financièrement en mesure d'assumer. Il faut en finir avec ces mauvaises pratiques. Halte au transfert de compétences sans transfert de moyens suffisants, ni sans marges nouvelles d'autonomie fiscale.

On ne peut non plus accepter que se perpétue une France à plusieurs vitesses, une France de première classe et une France de seconde zone, que certaines régions, certains départements, certains bassins d'emplois continuent de s'appauvrir et que leurs habitants manquent des services essentiels.

Plus de justice et de solidarité entre les territoires sont nécessaires, nous en savons quelque chose dans notre département.



Claudine Ledoux
Présidente d'Unimair.